

**La Commission des affaires étrangères et de la Défense du Sénat a validé l'accord franco-belge de partenariat stratégique de long terme des forces terrestres.**

Cet accord portant sur la capacité motorisée (CAMO) de l'armée de terre belge comprend deux dimensions :

- L'achat par la Belgique de blindés français du programme *Scorpion* (382 VMBR *Griffon* et 60 chars *Jaguar*), pour 1,5 milliard d'euros ;
- Une transformation de l'armée de terre belge symétrique à celle menée par l'armée de terre française pour structurer des groupements tactiques interarmes (GTIA) autour du système de combat infovalorisé *Scorpion*.

L'objectif des deux pays est un renforcement sans précédent de leur interopérabilité. Plus qu'un simple marché d'armement, il s'agit donc en réalité d'un partenariat stratégique de long terme, dans une perspective opérationnelle. De fait, nos armées ont souvent été engagées côte à côte (Kosovo, Afghanistan, RCA...). Avec cet accord, nos deux pays se dotent d'une capacité à opérer ensemble au plus bas niveau (dès le sous-groupement tactique interarmes-SGTIA), ce qui constitue une innovation majeure.

« *Ce programme ouvre des perspectives considérables, tout en respectant la souveraineté de chacun des partenaires* », a souligné le Président Christian Cambon à l'issue de la réunion « *Cette coopération exemplaire est une étape importante pour la construction de capacités européennes.* »

Le rapporteur de la commission, M. Olivier Cigolotti (Union Centriste - Haute-Loire) a estimé quant à lui que ce programme CAMO constituait « *un exemple concret d'Europe de la défense qui se fait, sans grandes annonces, sur le fondement de la recherche de l'efficacité opérationnelle plus que de l'affichage politique* ».

Outre les équipements identiques, ce partenariat sera assis sur une doctrine commune (participation d'officiers belges à la rédaction de la doctrine *Scorpion*), une formation et des modalités d'entraînement identiques, des exercices en commun, dont le premier devrait se tenir dès cette année. S'y ajoutera un important effort de mise en commun de la chaîne logistique (approvisionnement, gestion des stocks et des pièces détachées) et une réflexion partagée sur le maintien en condition opérationnelle (MCO). Ces synergies doivent générer des économies significatives pour les deux armées de terre.